



*S'unir,
s'entraider,
grandir!*

Procédure d'inscription pour le congrès 2025 de l'AQDER des 4 et 5 juin à Rimouski

Date limite d'inscription/de désistement :

Jeudi 1 mai 2025

Lien pour s'inscrire :

<https://www.aqder-gestion.com/Colloques/21/Inscription/>

Votre numéro de téléphone :

L'inscrire obligatoirement car il sera la porte d'entrée pour retrouver votre inscription et modifier cette dernière éventuellement (votre profil, vos activités, etc.). Veuillez l'insérer de la manière suivante : 5148884444.

Votre statut :

- **Délégué(e)** : Membre régulier(e) nommé(e) annuellement dans chacune des sections de l'AQDER, par résolution écrite, pour élire les administrateurs/rices de l'association.
- **Délégué(e) substitut** : Remplaçant(e) du/de la délégué(e) absent(e) durant le congrès.
- **Membre régulier** : personne retraitée qui a occupé, au cours de sa carrière, une fonction de direction d'un établissement d'enseignement
- **Membre conjoint(e)** : Conjoint(e) d'un(e) membre régulier(e) décédé(e) qui a souhaité maintenir son appartenance à l'AQDER.
- **Membre associé(e) et invité(e)** : Personne jugée admissible par le Conseil d'administration.
- **Président(e) de section** : Personne étant président(e) de sa section, qui est délégué(e) d'office

Kilométrage de votre lieu de résidence au lieu du congrès (*Important*) :

- Indiquer le nombre de km **aller-retour** entre votre lieu de résidence et l'Hôtel Rimouski de Rimouski (en utilisant pour ce faire, par exemple Google Maps).

Inscriptions aux activités :

- Merci de cliquer à droite pour effectuer vos choix.
- À noter qu'en ce qui concerne les activités du 4 juin, nous avons organisé l'horaire pour que vous n'effectuiez qu'un choix soit à 8h30 ou à 9h. Vous pourriez ajouter un deuxième choix soit le Patrimoine 2, visite à pied du Vieux Rimouski (maximum de 20 personnes).
Les visites à pied sont de 1 à 1.5 km et d'une durée de + ou – 75 minutes. Elles pourront avoir lieu s'il y a une faible pluie, prévoir l'habillement en conséquence.

AG et ateliers :

- Tous les membres ont accès à l'assemblée générale et aux ateliers. Cependant, l'assemblée générale confie aux délégué(e)s de chacune des sections, son pouvoir d'élire les administrateurs/rices de l'association (R.G. 4-02,1).

Montant de la participation au congrès :

- Il est de **190\$ pour tous/toutes** (président(e)s, délégué(e)s, conjoint(e)s, membres conjoint(e)s, invité(e)s) et comprend le coquetel de la Reconnaissance du 4 juin à 16 h pour tous/toutes, le banquet, le vin au souper, le spectacle et le déjeuner du 5 juin à 7h30.

Allergies :

- Il est important, dans votre intérêt, de nous signaler toute allergie vous concernant ou votre conjoint(e) afin que nous prévenions le prestataire chargé de la restauration.

Procédure pour le paiement :

- Afin que chaque section locale de l'AQDER puisse effectuer le paiement des différents frais relatifs au Congrès de l'AQDER de juin 2025, voici la façon de procéder qu'il faudra utiliser. Ceci nous permettra d'assurer un bon suivi de votre inscription et nous serons aussi en mesure de vous contacter s'il y a lieu.
- Votre section fera ensuite parvenir à l'AQDER (Bas-Saint Laurent, à Angèle Gaudreault, trésorière de l'AQDER section Bas-Saint-Laurent (tresorerieaqderbsl@gmail.com 418-750-1584) le montant total des inscriptions pour l'ensemble de votre section.

- **Date limite de paiement :**
2 mai 2025.

Par chèque :

à l'ordre de l'AQDER BSL,
à adresser à notre trésorière du Congrès :

Mme Angèle Gaudreault
196 rue d'Alsace
Rimouski
G5N 1H6

Très important

Avec l'envoi du chèque, veuillez nous joindre une lettre dans laquelle nous retrouverons le nom de votre section et ce, afin que nous puissions assurer tous les suivis nécessaires et vous contacter au besoin.

Répondante AQDER Bas-Saint-Laurent concernant toute question sur les inscriptions :

Angèle Gaudreault

tresorerieaqderbsl@gmail.com

418-750-1584

Répondante générale pour le congrès :

Ghislaine Michaud, présidente du comité organisateur du Congrès 2025

ghismi@telus.net

418-730-4962

BON CONGRÈS 2025!